

Parc naturel régional D'ARMORIQUE

Le Parc naturel régional d'Armorique, en lien avec le syndicat du cheval breton et la société hippique Pen ar Bed, organisait les 4 & 5 août 2007 un salon dédié aux races françaises de chevaux de trait, sur le domaine de Menez Meur à Hanvec, site et cœur historique du Parc naturel régional d'Armorique. Les races locales ont été abandonnées peu à peu, durant la seconde moitié du XX^e siècle, car elles correspondaient mal au schéma général de modernisation agricole. Ces populations locales ont cependant survécu. Leurs potentialités, notamment leur capacité à utiliser des milieux difficiles, les rendent aujourd'hui plus précieuses dans le cadre d'une agriculture diversifiée.

Il existe en France 9 races de chevaux de trait, soutenues par de nombreux acteurs locaux en vue de :

- maintenir un patrimoine génétique ;
- sauvegarder un patrimoine culturel et traditionnel, enraciné depuis de nombreuses générations, qui réunit et fédère professionnels et amateurs ;
- rendre économiquement viable la production de chevaux de trait.

A travers ce salon national, le Parc naturel régional d'Armorique a souhaité mettre en valeur le travail réalisé par tous ces partenaires et promouvoir les 9 races françaises de chevaux de trait, et notamment par le biais du colloque, ouvert au public qu'il soit amateur ou professionnel, érudit ou curieux



B. BOUHIOHL chargé de mission au conseil des équidés de Bretagne, précise que, lors de la mise en place de ce colloque, deux thèmes ont été retenus :

- l'utilisation du cheval de trait en zones inaccessibles ou fragiles ;
- l'utilisation du cheval de trait pour l'entretien du pâturage et des zones sensibles.

Sur cette dernière question, faute d'intervenant, aucune présentation ne pourra être faite. B. LIZET, ethnologue et chercheur en sciences humaines au CNRS, précise que l'objectif de ce colloque est de faire partager les connaissances, les acquis sur l'utilisation du cheval de trait, démontrer que l'utilisation du cheval peut intervenir « durablement » comme régulateur du biotope et sur l'entretien des paysages.

LE CHEVAL DE TRAIT DANS L'ENTRETIEN DES ZONES SENSIBLES

F. LUMALE, chargée de projets aux Haras nationaux

Cette synthèse a été réalisée après 6 mois d'enquête, de contacts auprès de gestionnaires d'espaces naturels, comme les Parcs naturels régionaux, les fédérations de chasse, les offices des forêts : environ 50 prestataires et 30 collectivités.

Différents points marquants en ressortent :

- Ce premier bilan démontre l'intégration parfaite de l'utilisation du cheval dans les politiques de gestion et de développement durable type Agenda 21 ;
- 2 000 chevaux seraient au travail en France et concerneraient 15 à 25 professionnels spécialisés ;
- le cheval de trait a un poids économique non négligeable : peu de capital de départ et peu d'immobilisation ; pas d'infrastructure lourde ;
- la zone géographique principalement concernée par l'utilisation du cheval de trait est le sud-est (Rhône - Alpes) ;
- les points faibles sont : la puissance limitée des animaux, l'avancement lent des travaux, le coût immédiat élevé ;
- l'utilisation du cheval de trait est actuellement plus occasionnelle que permanente ;
- il y a un manque d'informations, de prestataires.
- La reconnaissance du rôle des Haras nationaux : appui aux professionnels et apports techniques.

Débat

B. LIZET : deux choses sont à retenir de cet exposé. Il y a une attente sociétale forte d'une part, et d'autre part, il y a un besoin d'informations et de mise en réseau de ces informations.

F. LUMALE : cette enquête est récente et les résultats non pas encore été diffusés. Toutefois ils seront disponibles prochainement sur le site

des Haras nationaux. Par ailleurs, dans chaque région de France, les délégués régionaux des Haras assurent le relais de l'information.

Public : A-t-on déjà pensé à utiliser le cheval de trait pour l'entretien de terrains privés ?

J.-L. CANNELLE : C'est une question à creuser, mais il y a pour l'instant un problème au niveau de la mise à disposition du matériel et l'utilisation pour tout public des outils actuels.

Il existe cependant diverses structures qui offrent la possibilité de faire des stages ou des formations pour apprendre à utiliser le cheval et les outils qui y sont liés.

Public : J'habite Landivisiau, commune du nord Finistère, et je souhaite depuis longtemps que la ville utilise le cheval pour l'entretien de la commune. Mais la réponse du maire est le problème du travail le week-end !

F. LUMALE : La solution peut être de passer par un prestataire et non de faire l'acquisition d'un « cheval communal ». Cela se fait à la communauté de communes de Lorient. L'entretien et la maintenance ne posent donc pas de problème.

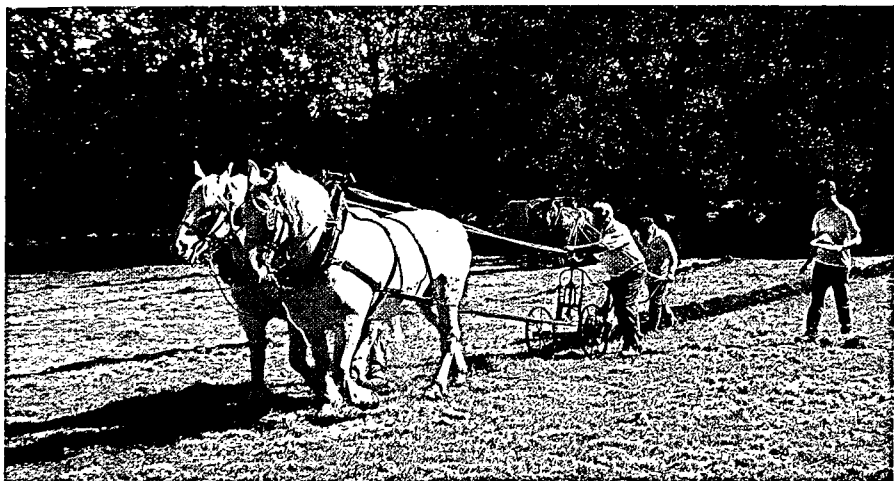
PROBLÉMATIQUE DE L'UTILISATION DE LA TRACTION ANIMALE DANS LES ESPACES URBAINS/RURAUX

JL CANNELLE, agriculteur, président de l'APTC et de l'association HIPPOTESE

Même s'il n'y a pas de rentabilité immédiate, l'utilisation du cheval est très bien perçue.

Pour preuve, les quelques exemples suivants :

- La ville de Paris a décidé d'utiliser la traction animale pour l'entretien du bois de Vincennes. Cela représente 2 000 hectares. La gestion d'un tel domaine a forcément une incidence sur l'emploi pour la collectivité, mais aussi pour les entreprises (environ 500 actifs). Le bois est utilisé pour réaliser les barrières, les bancs... Le cheval est utilisé pour le débardage, l'entretien de 20 km de pistes cavalières.



© PNR D'ARMORIQUE

- Autre exemple, celui de l'écomusée d'Alsace : 100 salariés en saison, utilisant du matériel ancien uniquement, avec des niveaux de formation variés. Les niveaux sont également variés dans l'utilisation du cheval.

- Enfin le « Défi Caux » est la mise en place d'un projet par un élu « la découverte du cheval comme un outil ».

Toutefois, plusieurs problématiques se dégagent de ces expériences.

La première est que l'on rencontre des personnes passionnées, souvent plus passionnées que les professionnels, mais ne disposant pas des outils adaptés aux zones difficiles d'accès.

La seconde, est la formation.

Et la troisième, est le manque de matériel, ou le matériel non adapté aux conditions de terrain, voire du matériel expérimental et non finalisé.

En effet, si en 15 ans il y a eu une évolution très forte d'attelages sportifs, il n'en est rien pour le matériel de travail, parce que les ventes sont beaucoup moins conséquentes.

Débat

Public : Pourquoi n'utilise-t-on pas le matériel Amish ?

JL. CANNELLE : Ce matériel est trop encombrant et pas adapté aux travaux réalisés dans nos régions. En France, nous utilisons en général deux chevaux, alors que le matériel Amish nécessite un nombre élevé de chevaux.

B. LIZET : Ne peut-on imaginer un partenariat avec toutes les associations qui travaillent sur la problématique du développement durable, la recherche et le développement de l'utilisation du cheval ?

JL. CANNELLE : La recherche scientifique pose problème parce qu'elle demande des moyens financiers et il est également nécessaire qu'il y ait un engagement des collectivités locales.

L'UTILISATION DE LA TRACTION ANIMALE AU PARC NATUREL RÉGIONAL DE SCARPE ESCAUT

T. DESORD, technicien au Parc naturel régional Scarpe Escaut

La création du Parc date de 1968. 48 communes adhèrent au syndicat mixte et représentent 162 000 habitants, et 43 000 hectares. Situé à proximité de la Belgique, les villes portes du Parc sont Valenciennes, Orchies, Douai, et Tourmai.

En 1998, le Parc a décidé de la création d'une équipe pour l'entretien des espaces naturels.

Après une étude comparative (prestation de service avec des professionnels ou travail en régie directe), le choix s'est porté sur la régie directe. Il s'agissait d'entretenir 120 hectares d'espaces boisés, avec plans d'aménagement pour les sites en eux-mêmes et pour le public. L'utilisation des chevaux a été retenue pour le transport des fagots.

En parallèle, le Parc disposait d'un centre équestre géré par un particulier. Lors de l'arrêt de l'activité de cette personne, le Parc a décidé de reprendre cet équipement pour y abriter entre autres, les chevaux de trait.

Depuis 1998, nous sommes passés de 26 jours de travail avec une jument de trait à 120 à 130 jours de travail. 3 chevaux sont utilisés pour effectuer 3 à 4 heures de travail par jour pour des travaux forestiers de septembre à avril et des travaux en prairies d'avril à août.

La formation a également pris une place importante et est dispensée par des éleveurs locaux. Aujourd'hui, 3 projets se mettent en place avec l'ONF (Office national des forêts), 1 projet pour l'entretien des rivières et 1 projet de piste cavalière.

Débat

B. LIZET : Pourquoi avez-vous fait le choix de la régie directe ?

T. DESORD : La raison principale est la fréquence des chantiers. Nous ne pouvions trouver des prestataires prêts à intervenir fréquemment et rapidement car ils ne sont pas présents dans la région.

Par ailleurs, il y a une nécessité d'appropriation du cheval, c'est aussi une raison du choix de la régie.

B. LIZET : Faites-vous le lien avec des écologues qui pourraient faire des analyses sur les effets de l'utilisation du cheval sur le milieu ?

T. DESORD : Cela est en cours. Le conseil scientifique du Parc va procéder à cette évaluation et notamment dans le cadre de la révision de notre charte.



© PNR D'ARMORIQUE

► L'UTILISATION DU CHEVAL EN MILIEU FORESTIER

JJ. SEITE, utilisateur professionnel de chevaux de trait en Bretagne et M. PREHIN de l'Office national des Forêts

Jean-Jacques SEITE et M. PREHIN présentent des expériences réalisées en Finistère et Morbihan et plus précisément le chantier du bois de Pont Sal (Morbihan). Ce chantier représente l'arrachage de 1 000 à 1 200 m² par jour de laurier. Suite à l'arrachage de ces lauriers, des pousses de chêne et hêtre sont apparus.

De par mon expérience, je peux dire que les travaux faits par le cheval aujourd'hui ne pourraient être réalisés autrement. L'utilisation du cheval permet la restauration et l'entretien des milieux sur lesquels les tracteurs ne peuvent intervenir. Nous travaillons avec des outils anciens, mais nous avons également innové pour adapter ces outils aux besoins actuels. Pour exemple, nous avons ajusté des outils pour l'arrachage du plastique (maillage de plantation).

Débat

B. LIZET : Les expérimentations que vous avez mises en place dans ces forêts sont exportables, notamment en forêt de Fontainebleau où des essences invasives poussent.

B. BOUHIOHL : Combien coûtent ses interventions et qui paie ?

JJ. SEITE : Il est vrai que cela a un coût. Mais si l'on ne fait rien, les plantes invasives prendront le dessus et il n'y aura plus de conservation du biotope.

B. LIZET : Je souhaiterais réagir sur la biodiversité. Nous avons un devoir en ce qui concerne la biodiversité et les coûts doivent être intégrés dans cette problématique. Nous avons une responsabilité collective par rapport aux problèmes d'environnement.

Public : Chacun doit prendre ses responsabilités et s'investir : les collectivités locales, les privés, les habitants et arrêtons de parler de coûts.

EXPÉRIENCES DE TERRAIN ET PERCEPTION DES TRAVAILLEURS NOTAMMENT SUR L'ENTRETIEN DES RIVIÈRES

JL. DUGAST photo journaliste spécialiste en traction animale

Il y a environ 25 débardeurs professionnels en France. Depuis trois ans, je suis des débardeurs en France et en Europe. J'ai ressenti une négation de l'utilisation du cheval, notamment pour le nettoyage de rivières, alors que je suis persuadé que l'avenir est dans la gestion des

zones humides et sensibles et que cela permet aux débardeurs de « s'en sortir ».

La tempête de 1999 a été très révélatrice et depuis, l'utilisation du cheval est en hausse. Cette tempête a aussi permis la rencontre de certaines personnes pour développer des compétences et des expériences.

J'ai également suivi le travail de la brigade bleue dans les Alpes de Haute Provence, qui opère dans des zones habitées et dans des zones sensibles. L'utilisation de la traction animale sur les différents sites est faite sur 3 à 4 mois et le budget est de 40 000 € par an.

A travers mes différents voyages, j'ai constaté que les débardeurs à cheval souffraient souvent de la précarité et de l'insuffisance de rémunération. Des débardeurs arrivent toutefois à vivre, lorsqu'ils assurent l'entretien d'espaces sensibles.

Mais reste le problème des appels d'offres des collectivités qui ne répondent pas aux problématiques des petites entreprises et ce sont les grosses entreprises qui obtiennent les marchés.

En ce qui concerne les relations avec la presse, aucun magazine n'est intéressé par le débardage à cheval, mis à part les magazines spécialisés, et il est très difficile dans ces conditions d'informer et de développer la filière de la traction animale et les métiers qui y sont liés.

Débat

B. BOUHIOHL : D'après vous, est-ce que la traction hippomobile permet un développement économique et social, ou enterre-t-elle les débardeurs dans la précarité ?

B. LIZET : Pourquoi l'entretien de rivière permet-il de « s'en sortir » ?

JL. DUGAST : Parce que l'entretien des rivières est payé à la journée.

M. SEITE (technicien agricole) : Le travail en rivière en Bretagne est difficile par rapport à l'action menée par des associations comme Bretagne eau pure.

JL. DUGAST : Le travail en rivière n'est pas possible partout en France. Mais dans certaines régions, les abords sont très difficiles d'accès et appartiennent souvent à des privés. La présence du cheval est beaucoup mieux perçue que les machines agricoles.

G. MARTY (débardeur professionnel) : Je travaillais principalement en forêt domaniale, mais depuis la tempête de 1999, j'interviens sur les forêts périurbaines.

Je voudrais préciser qu'avant, pour gagner sa vie, il fallait sortir 20 tonnes par jour. Vous imaginez les conséquences sur l'état physique des débardeurs. Ce n'est pas un métier que vous faites toute votre vie. Il faut faire attention aux idées fausses

véhiculées : « le beau temps, pas de stress, une bonne fatigue ». On prend le problème à l'envers. Le cheval a un capital sympathie très fort, mais le débardage est un travail du bois et pas de cheval. Beaucoup se sont installés avec leurs chevaux en pensant que le travail était facile. Le cheval est un outil.

Par ailleurs, le cheval doit être dressé par le débardeur parce que les vendeurs ne dressent pas les chevaux. Non seulement le cheval doit être formé mais le débardeur aussi. Il doit faire des formations plus proches du terrain et plus techniques.

JY. KERMARREC (AAPPMA Elorn) : Je voudrais revenir sur l'entretien des rivières. En Bretagne, les associations ont été les premières à engager des programmes de nettoyage de rivières et il y a, en effet, une ouverture importante pour l'utilisation du cheval sur les chantiers de nettoyage.

CONCLUSION

B. LIZET : J'ai eu grand plaisir à être présente aujourd'hui avec vous et je souhaite remercier Madame HETET, directrice du Parc, d'avoir eu l'initiative de cette rencontre. Je souhaiterais qu'il y ait un écrit de cette conférence, qui nous permette d'avancer et de capitaliser l'information. Il me semble nécessaire que nous puissions diffuser la liste de partenaires concernés par la traction animale (ANR, Haras nationaux, associations, professionnels, conservatoires, PNR, ...) et identifier clairement dans leurs rôles. Il faut travailler ensemble sur les aspects recherche, mise en marché, et communication : communication entre partenaires sur les aspects techniques, communication vers le public et les élus pour expliquer les surcoûts de départ et les avantages à moyen et long termes.

A travers ce débat, nous avons pu constater la nécessité d'identifier les besoins exacts en traction animale en France pour faire coïncider les formations de manière plus efficace.

Nous devons sortir des différentes images d'Épinal, véhiculées depuis trop longtemps : « j'aime le cheval = je vais travailler avec le cheval », « débardage = tirer du bois », « traction animale = travail sympa parce qu'en plein air ».

P. MIOSSEC remercie l'ensemble des intervenants ainsi que les sociétés hippiques pour leur participation à cette manifestation et à cette conférence que nous préparons depuis un an. Un écrit est en effet prévu et il sera diffusé ultérieurement. ■

Patrick MIOSSEC
chargé de mission au PNR d'Armorique